» *peutiques marquées*. Elle peut être bue sans incon-
» vénient[4].

» Toulouse, ce 7 août 1858. *Signé :* FILHOL. »

Ainsi s'écroulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique sur lequel les Libres Penseurs, les doctes et le Préfet avaient péniblement construit leur théorie des guérisons par l'eau de la Grotte. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale ; de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant ces explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge et l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

Touristes pyrénéens.

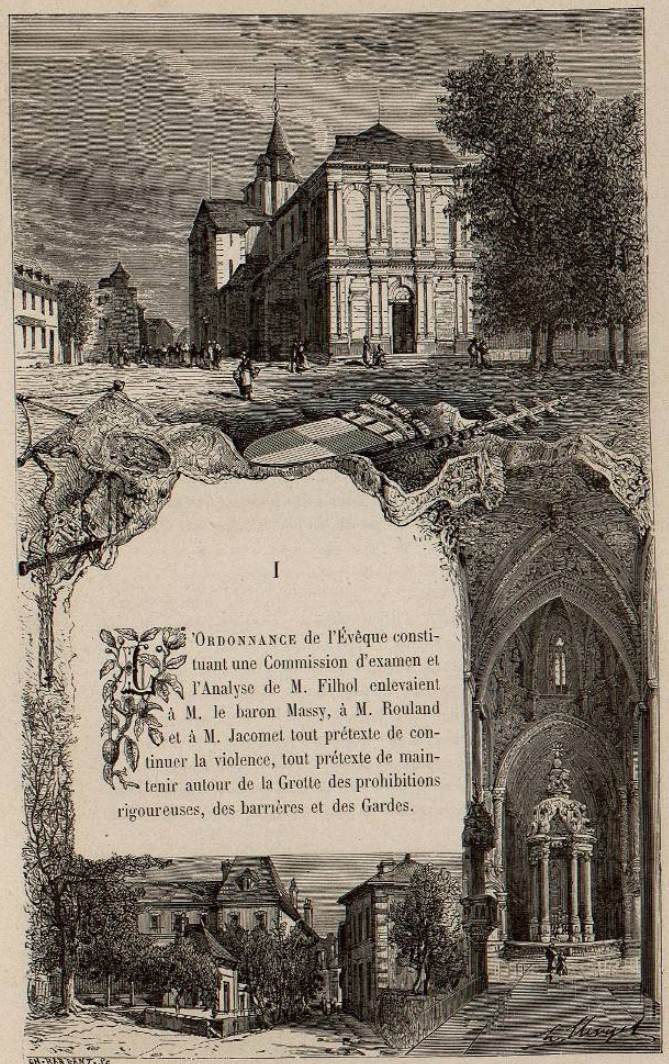

I

L'Ordonnance de l'Évêque constituant une Commission d'examen et l'Analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.

Cathédrale de Tarbes. — Évêché.

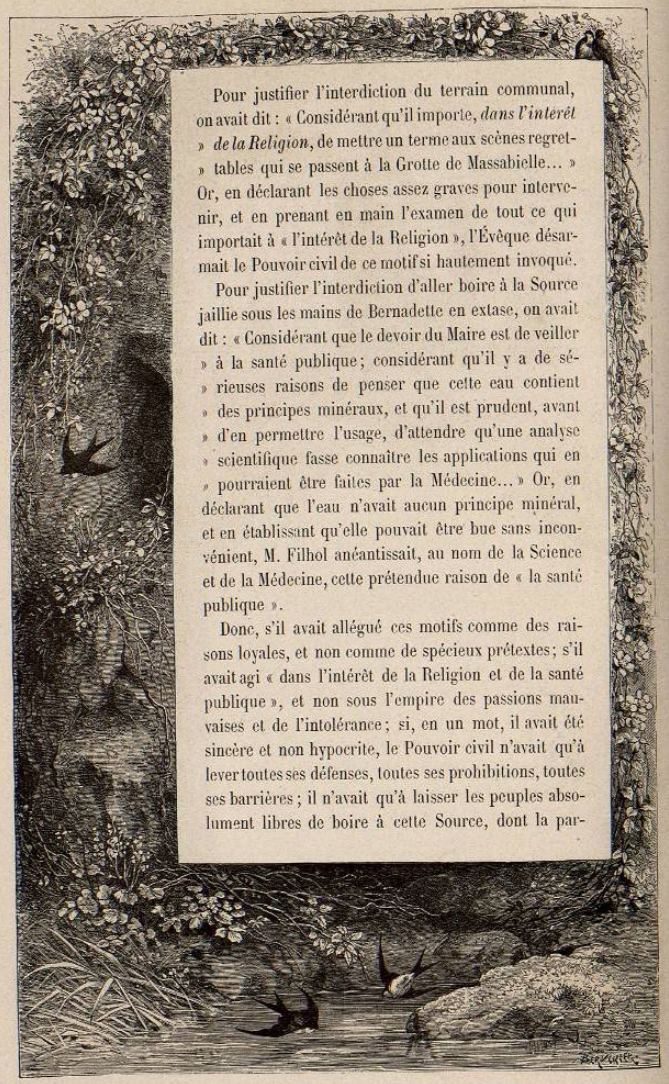

Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : « Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt » de la Religion*, de mettre un terme aux scènes regret- » tables qui se passent à la Grotte de Massabielle... » Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait à « l'intérêt de la Religion », l'Évêque désarmait le Pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : « Considérant que le devoir du Maire est de veiller » à la santé publique ; considérant qu'il y a de sé- » rieuses raisons de penser que cette eau contient » des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant » d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse » scientifique fasse connaître les applications qui en » pourraient être faites par la Médecine... » Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral, et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la Médecine, cette prétendue raison de « la santé publique ».

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi « dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique », et non sous l'empire des passions mauvaises et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le Pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières ; il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la par-

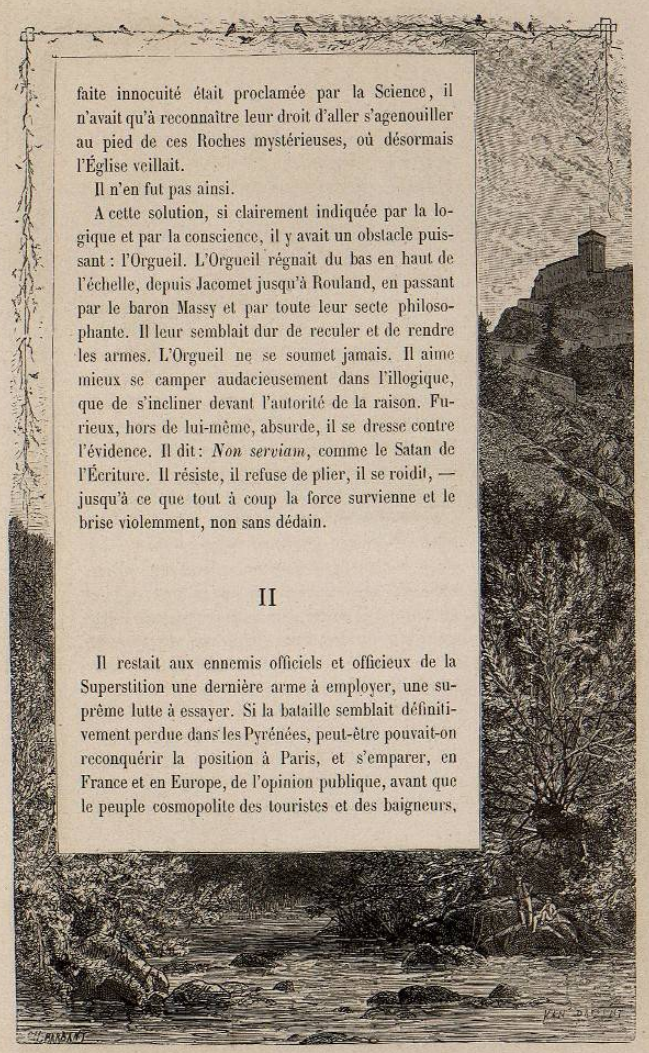

faite innocuité était proclamée par la Science, il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Église veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil régnait du bas en haut de l'échelle, depuis Jacomet jusqu'à Rouland, en passant par le baron Massy et par toute leur secte philosophante. Il leur semblait dur de reculer et de rendre les armes. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : *Non serviam*, comme le Satan de l'Écriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit, — jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

II

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la Superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs,

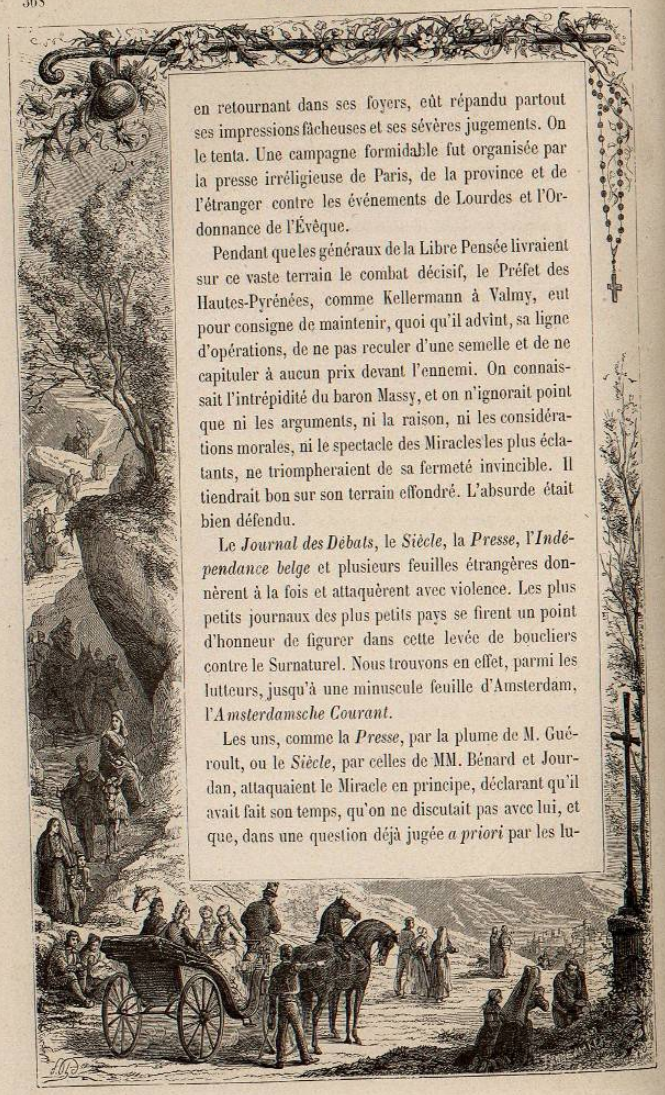

en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger contre les événements de Lourdes et l'Ordonnance de l'Évêque.

Pendant que les généraux de la Libre Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opérations, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy, et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des Miracles les plus éclatants, ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays se firent un point d'honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel. Nous trouvons en effet, parmi les lutteurs, jusqu'à une minuscule feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdamsche Courant*.

Les uns, comme la *Presse*, par la plume de M. Guéroult, ou le *Siècle*, par celles de MM. Bénard et Jourdan, attaquaient le Miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée *a priori* par les lu-

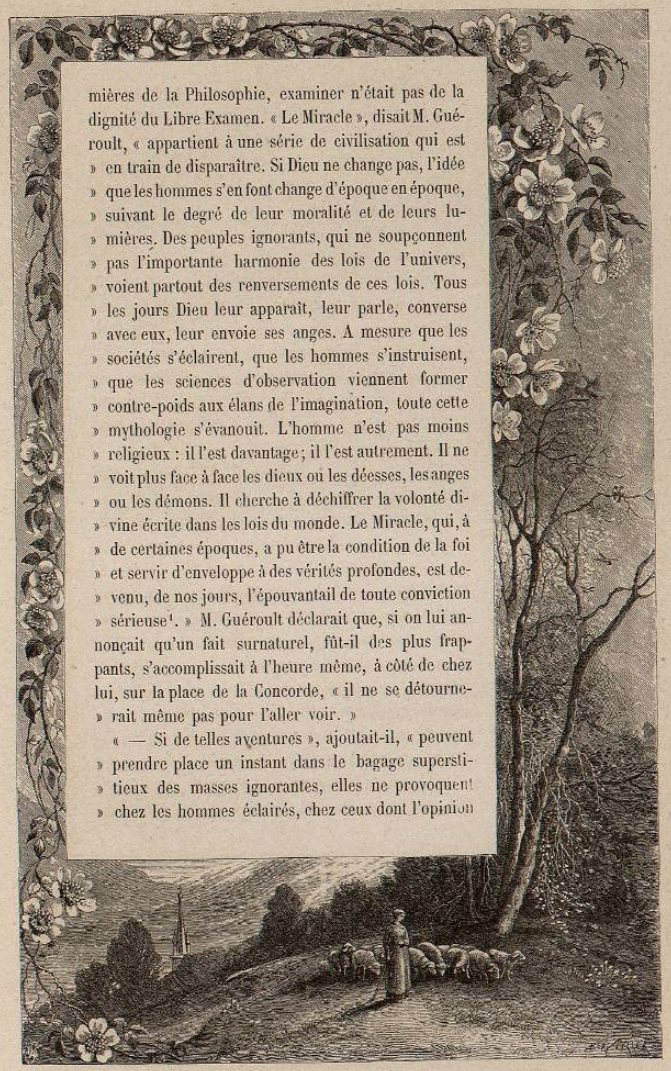

mières de la Philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre Examen. « Le Miracle », disait M. Guéroult, « appartient à une série de civilisation qui est » en train de disparaître. Si Dieu ne change pas, l'idée » que les hommes s'en font change d'époque en époque, » suivant le degré de leur moralité et de leurs lu- » mières. Des peuples ignorants, qui ne soupçonnent » pas l'importante harmonie des lois de l'univers, » voient partout des renversements de ces lois. Tous » les jours Dieu leur apparaît, leur parle, converse » avec eux, leur envoie ses anges. A mesure que les » sociétés s'éclairent, que les hommes s'instruisent, » que les sciences d'observation viennent former » contre-poids aux élans de l'imagination, toute cette » mythologie s'évanouit. L'homme n'est pas moins » religieux : il l'est davantage ; il l'est autrement. Il ne » voit plus face à face les dieux ou les déesses, les anges » ou les démons. Il cherche à déchiffrer la volonté di- » vine écrite dans les lois du monde. Le Miracle, qui, à » de certaines époques, a pu être la condition de la foi » et servir d'enveloppe à des vérités profondes, est de- » venu, de nos jours, l'épouvantail de toute conviction » sérieuse[1]. » M. Guéroult déclarait que, si on lui annonçait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplissait à l'heure même, à côté de chez lui, sur la place de la Concorde, « il ne se détourne- » rait même pas pour l'aller voir. »

« — Si de telles aventures », ajoutait-il, « peuvent » prendre place un instant dans le bagage superstitieux des masses ignorantes, elles ne provoquent » chez les hommes éclairés, chez ceux dont l'opinion

» devient, avec le temps, celle de tout le monde, que » la répulsion de la défiance et le sourire du dédain[2]. »

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. Outre qu'il employait tout l'arsenal de sa libre philosophie à attaquer le Miracle en principe et à démontrer qu'il était incompatible avec la raison moderne, le *Siècle*, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. « Il nous » semble difficile », disait doctoralement M. Bénard, « que d'une hallucination, vraie ou fausse, d'une fil- » lette de quatorze ans et d'un *suintement* d'eau pure » dans une Grotte, on parvienne à faire un Miracle[3]. »

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : « Les hydropathes aussi pré- » tendent faire les cures les plus brillantes avec l'eau » pure, mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils » font des Miracles. »

Mais le plus curieux échantillon de la bonne foi de la Libre Pensée ou de sa sagacité d'examen en cette matière se trouve dans ce journal hollandais que nous avons nommé plus haut, et dont le grave récit fut reproduit par les journaux français. Voici comment cet ami des lumières éclairait le monde et racontait les événements :

« Une nouvelle manifestation, destinée à réveiller et » à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la » sainte Vierge, était imminente. Les délibérations des

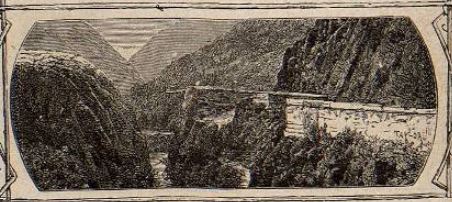

» Evêques sur ce point ont eu pour résultat la pré- » paration du fameux Miracle de Lourdes. On sait » que l'Évêque de Tarbes a nommé une Commis- » sion chargée d'enquérir. Les soi-disant conclusions » du rapport de la Commission, qui se compose d'ec- » clésiastiques et de gens salariés par le Clergé, ont » été préparées dès longtemps avant la première » séance. *La prétendue bergère Bernadette n'est pas » une paysanne innocente, mais une jeune bourgeoise » très-cultivée, très-rusée de caractère, et qui a passé » plusieurs mois dans un cloître de nonnes, où on lui » a soufflé le rôle qu'elle devait jouer. Là, devant un » petit nombre de compères, on a donné des représen- » tations d'essai, bien avant la scène publique.* Comme » on le voit, à cette comédie il ne manquait rien, pas » même les répétitions. Si un jour il y a disette de » dramaturges à Paris, on trouvera dans le Clergé » supérieur des personnes qui combleront au mieux » cette lacune. Du reste, la presse libérale a tout » ridiculisé de fond en comble, et il n'est pas impos- » sible que le Clergé, dans son propre intérêt, ne » reconnaisse la nécessité d'être prudent[4]. » Les informations du journalisme n'étaient guère comparables pour l'exactitude qu'à celles qui avaient captivé la foi naïve de Son Excellence, M. Rouland. Le public, on le voit, était traité sans plus de respect qu'un ministre. Ainsi se forme trop souvent l'opinion de ceux que M. Guéroult appelait dans son article « les hommes *éclairés* », par allusion sans doute à ce torrent de lumières que la presse déverse sur eux.

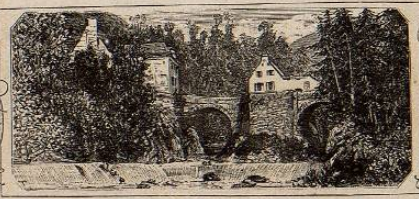

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'Ordonnance de l'Évêque de Tarbes. La Philosophie, au nom de l'infaillibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. « Quand un halluciné envoie un mémoire sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour, sans perdre son temps à contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas lieu à une enquête quand il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit. » Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à dénaturer, elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisent à rester dans les ombres fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation pure. Elles redoutent la pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Dans cette lutte désespérée contre l'éclatante certitude des faits et les droits de la raison, le libéralisme d'épiderme du *Journal des Débats* s'écaillait et tombait comme un vernis de théâtre, laissant voir, presque sans pudeur, le fond d'intolérance furieuse qui se cache sous les phrases de parade du philosophisme. Le *Jour-*

nal des Débats, par la plume de M. Prévost-Paradol, s'effrayait à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de la Commission et le verdict de l'Évêque, et il partait de là pour faire appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter. « Il est » évident », disait-il, « qu'une manifestation éclatante » de la Divinité en faveur d'un Culte dépose hautement » de sa vérité particulière, de sa supériorité sur tous » les autres et de son droit incontestable au gouverne- » ment des âmes. C'est donc un événement de nature » à amener des adhésions nombreuses, soit de la part » des dissidents, soit de la part des incrédules; en un » mot, c'est un instrument de prosélytisme. » Il faisait ressortir en outre l'importance politique du résultat de l'enquête. « Si cette décision est favorable au Mi- » racle, elle tend jusqu'à un certain point à rompre » dans cette partie de la France l'équilibre entre le » pouvoir religieux et le pouvoir civil. Les ministres » d'un Culte en faveur duquel se constatent de tels » prodiges sont d'autres personnages que ceux qu'a » prévus, organisés et réglementés le Concordat. Ils » ont une autre influence sur la population, et, en cas » de conflit, ils en disposent avec une autre autorité » que le Conseil d'État et le Préfet...

» Nous avons suffisamment constaté », continuait l'écrivain des *Débats*, « l'importance que doit avoir, à » divers points de vue, la décision de la Commission » épiscopale de Tarbes. Or il est ici une vérité dont il » faut se souvenir et que M. de Morny vient de rappeler » avec une juste insistance au Conseil général du Puy- » de-Dôme : c'est que rien d'important ne peut léga-

» lement se faire en France sans l'autorisation préa-
» lable de l'Administration. Si l'on ne peut, comme
» dit fort bien M. de Morny, remuer une pierre ou
» creuser un puits sans l'aveu de l'Administration, à
» plus forte raison ne peut-on, sans son aveu, constater
» un Miracle ni fonder un pèlerinage. Quiconque s'est
» occupé des affaires religieuses, et particulièrement de
» l'ouverture des temples ou des écoles de communes
» dissidentes, sait parfaitement que l'Autorité admi-
» nistrative a, non pas un moyen, mais dix, non pas
» un article de loi, mais vingt ou trente qui lui con-
» fèrent la toute-puissance en ces matières. La réunion
» de la Commission du diocèse de Tarbes peut être
» prévenue ou dissoute en cent façons par le Concor-
» dat, par le Code pénal, par la loi de 1824, par le
» décret de février 1852, par l'autorité centrale, par
» l'autorité municipale, par toutes les autorités imagi-
» nables. Bien plus, une fois prise, la décision de cette
» Commission peut être annulée en fait par l'opposition
» légale de l'Autorité administrative à l'érection d'une
» chapelle ou au débit de l'eau merveilleuse. La même
» Autorité peut interdire et dissiper tout rassemblement
» et en poursuivre les auteurs, etc. » Parvenu à ce point, ayant averti César et crié avec éclat son *Caveant consules*, l'habile écrivain reprenait, pour la forme, son manteau de libéralisme. — « Où voulons-nous en venir », disait-il hypocritement, « en constatant ce droit préventif de » l'Administration ? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir? » A Dieu ne plaise[5] ! » Et il rentrait de la sorte, par une porte dérobée, dans les rangs des amis de la liberté.

Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. Les sergents de lettres, les caporaux et les simples soldats allaient de l'avant, sur les pas des maréchaux de la Libre Pensée. A Tarbes, l'*Ère impériale*, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à bout portant contre le Surnaturel. Le petit *Lavedan* lui-même avait retrouvé quelques brins de poudre, — fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, — et il s'efforçait, aidé, dit-on, par Jacomet, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire, qui ratait tous les sept jours.

L'*Univers*, l'*Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

« Devant les faits inexpliqués auxquels la foi ou la » crédulité de la multitude attribue un caractère » surnaturel, l'Autorité civile », disait M. Louis » Veuillot, « a tranché, sans information, mais aussi » sans succès, par la négative. L'Autorité spirituelle » intervient à son tour : c'est son droit et son devoir. » Avant de juger, elle informe. Elle institue une » Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour » rechercher les faits, pour les étudier, pour en » déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et s'ils ont » un caractère surnaturel, la Commission le dira.

» S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère natu-
» rel, elle le dira de même. Que peuvent désirer de
» plus nos adversaires? Veulent-ils que l'Évêque
» s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce
» que Dieu daignerait accorder à son diocèse, ou,
» dans le second cas, de laisser s'enraciner une su-
» perstition?

» L'Évêque a dû remarquer l'étrangeté de cette
» conviction qui s'établit parmi tout un peuple sur
» la parole d'une petite fille, ignorante et indigente; il
» a dû se demander pourquoi ces guérisons qui se se-
» raient opérées moyennant quelques gouttes d'eau
» pure, employée soit en lotions, soit en breuvage.....
» Et, s'il n'y a pas eu de guérison, il faut savoir
» pourquoi l'on a cru qu'il y en avait. Maintenant,
» supposons que l'eau est pure, comme le disent les
» chimistes, et que néanmoins les guérisons sont cer-
» taines, comme l'affirment jusqu'à présent beaucoup
» de malades et quelques médecins, nous ne voyons
» plus du tout la difficulté de reconnaître là du sur-
» naturel et du miraculeux, sauf, bien entendu, les ex-
» plications du *Siècle*. »

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les ennemis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume pour renverser cet absurde parti pris de nier le Miracle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants qu'une multitude voyait de ses yeux et acclamait en tombant à genoux: « Si l'on disait à M. Guéroult qu'au
» nom du Christ un grand miracle s'accomplit sur la
» place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait
» bien, puisqu'il tient à rester incrédule : devant un

» tel spectacle, il ne serait pas assuré de trouver une
» explication physique qui le dispensât d'aller se con-
» fesser. Mais il ferait mieux encore de regarder et de
» croire, se rendant au témoignage que Dieu, dans
» sa miséricorde, voudrait bien lui donner ainsi. Dans
» tous les cas, il doit comprendre que la foule se
» soucierait fort peu de son absence, s'inquiéterait
» fort peu de l'entendre déclarer qu'on a vu un fait
» des plus naturels, ou que tout simplement la multi-
» tude est hallucinée. Les choses se passeraient à Paris
» comme à Lourdes : on crierait au Miracle; et si c'é-
» tait en effet un Miracle, le Miracle aurait son effet :
» c'est-à-dire que beaucoup d'hommes qui n'ont point
» jusqu'ici *cherché à déchiffrer* la volonté divine, ou
» qui n'y ont point réussi, la connaîtraient et la met-
» traient en pratique; ils aimeraient Dieu de tout leur
» cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et leur
» prochain comme eux-mêmes. Tel est le but que Dieu
» veut atteindre par les Miracles. Tant pis pour ceux
» qui refusent d'en profiter!

» Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philo-
» sophie qui rejettent le Surnaturel. Ils la brisent, en
» effet, et surtout depuis l'avénement du Christia-
» nisme, parce que, voulant retirer Dieu du monde,
» ils n'ont plus aucune explication du monde ni de
» l'humanité. Ce Dieu qu'ils excluent, les uns le nient,
» pour s'en débarrasser tout à fait; les autres le re-
» lèguent dans le vide, inerte et indifférent, n'ayant
» rien à exiger et n'exigeant rien des hommes, qu'il
» abandonne au hasard, après les avoir créés par un
» jeu de sa dédaigneuse puissance. Quelques-uns, le

» niant et l'affirmant tout à la fois, comme s'ils vou-
» laient assouvir leur ingratitude en lui faisant une
» double injure, prétendent le trouver partout : ce qui
» les dispense de le reconnaître et de l'adorer nulle part.

» Cependant, autour d'eux, en eux-mêmes, l'hu-
» manité crie et confesse Dieu. Ils répondent par des
» sophismes qui les contentent peu, par des sarcasmes
» dont ils dissimulent mal le vide et le néant; et enfin
» leur science et leur raison, acculées dans l'absurde,
» se bouchent les yeux et les oreilles. Ils brisent toute
» philosophie..... Prenant en pitié la foi des faibles,
» que ces faux docteurs abuseraient, Dieu se montre-
» t-il par un de ces traits inaccoutumés de sa puis-
» sance, qui ne cesse pas pour cela d'être *une des*
» *lois du monde*, ils nient. — Regardez! — Nous
» ne voulons pas voir!... David a dit du pécheur :
» Il s'est promis en son cœur de pécher; il refuse de
» comprendre, pour ne pas être forcé de bien faire. »

« Ah! sans doute », s'écriait ailleurs le logicien indigné, « il existe une foule malheureuse à qui l'on
» peut jeter audacieusement toutes les banalités; mais
» il existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont
» le bon sens se redresse et demande ce que devien-
» nent, dans de pareilles systèmes, avec de tels partis
» pris de refus d'examen et de négation *a priori*, l'his-
» toire, les faits palpables, la droite et simple raison[6].

» Quant à empêcher la Commission épiscopale de
» fonctionner, nous doutons qu'il y ait des lois qui
» donnent ce pouvoir à l'État; s'il y en a, la sagesse
» de l'État devrait s'abstenir d'en user, car rien ne
» saurait davantage favoriser la Superstition. La cré-

» dulité populaire s'égarerait alors comme elle vou-
» drait, l'Évêque ne pouvant être contraint par aucune
» loi à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître
» et qu'on lui interdit même de connaître... Les enne-
» mis de la Superstition n'ont qu'une chose à faire :
» c'est d'instituer eux-mêmes une Commission, de
» faire une contre-enquête et de publier le résultat,
» dans le cas, bien entendu, où l'enquête épiscopale
» conclurait au Miracle : car, si elle conclut que les
» faits sont faux ou qu'il y a illusion, tout sera dit. »

Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la Commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique du Surnaturel, et à revendiquer, au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. « Le fait de
» Lourdes », disait l'*Univers*, « n'est encore ni vérifié
» ni caractérisé. Il peut y avoir là un Miracle, il
» peut n'y avoir qu'une illusion. C'est la décision de
» l'Évêque qui tranchera le débat.

» Pour nous, nous croyons avoir répondu à tout ce
» qu'on a pu dire de sérieux ou seulement de spé-
» cieux sur les affaires de Lourdes. Nous en resterons
» là. Il ne convenait pas de laisser la presse entasser
» autour de ces faits tout ce qu'elle peut inventer de
» mensonges; il ne conviendrait pas de donner la ré-
» plique à la fécondité de ses dérisions. Les hommes
» sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'É-